

AI Index: PRE 01/313/2008  
09 December 2008

## **Grèce. Le système de responsabilisation de la police laisse à désirer**

Alors que les manifestations antigouvernementales se poursuivent en Grèce pour la quatrième journée consécutive, Amnesty International exhorte les autorités à s'engager de manière explicite à mettre fin à l'utilisation disproportionnée et illégale de la force par la police.

*« Les images parues dans les médias internationaux et les témoignages directs recueillis par Amnesty International font de plus en plus état de passages à tabac et autres mauvais traitements infligés par des policiers à des manifestants pacifiques »,* a déclaré Nicola Duckworth, directrice du programme Europe et Asie centrale au sein d'Amnesty International.

Des membres de l'organisation en Grèce ont signalé que des agents chargés du maintien de l'ordre pendant les émeutes avaient entrepris d'infliger des violences punitives à des manifestants pacifiques au lieu de s'en prendre aux personnes qui incitaient à la violence et détruisaient des biens. Dans ce contexte, l'organisation est préoccupée par les brutalités subies par deux de ses membres, qui ont été frappés par des policiers à coups de matraque.

Il est du devoir de la police, aux termes du droit international, de veiller à ce que les normes internationales, y compris celles qui traitent du recours à la force, soient respectées lors des opérations de maintien de l'ordre pendant les manifestations. Amnesty International est consciente des difficultés que les policiers ont dû affronter lors de ces événements, au cours desquels les manifestants ont mis le feu à des centaines de bâtiments et plusieurs dizaines de personnes ont été blessées ; l'organisation fait observer qu'il incombe et il appartient aux autorités grecques, aux termes du droit international, d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Les émeutes ont débuté dans la soirée du 6 décembre, après la mort d'Alexandros-Andreas (Alexis) Grigoropoulos, un jeune garçon de quinze ans tué par un policier servant dans l'unité des « gardes spéciaux ». Il y a plusieurs versions des faits ayant conduit à la mort de l'adolescent.

D'après la police, entre 20 et 30 jeunes gens ont commencé par attaquer deux policiers à bord d'un véhicule. Lors d'une deuxième échauffourée, l'un des agents a utilisé un flash ball tandis que l'autre a tiré deux balles en l'air et une vers le sol ; l'une de ces balles a atteint l'adolescent par ricochet, le blessant mortellement.

D'après les informations parvenues à Amnesty International, l'adolescent était sorti avec des amis le soir du samedi 6 décembre. Vers 21 heures, deux policiers à bord d'une voiture s'étaient approchés du groupe de jeunes et des paroles avaient été échangées. Alors que les agents s'éloignaient, l'un des jeunes a lancé une bouteille de bière en direction du véhicule. Les policiers ont garé la voiture et sont revenus à pied vers les jeunes ; d'autres insultes ont été prononcées. Pendant cet échange, l'un des agents a tiré trois balles, dont une a mortellement blessé Alexis Grigoropoulos.

*« Les déclarations de la police et celles des témoins se contredisent. Seule une enquête approfondie, indépendante et impartiale sur les circonstances exactes du coup de feu, menée sans tarder, pourra établir la suite des événements et déterminer qui est responsable de la mort du jeune garçon », a déclaré Nicola Duckworth.*

Les policiers ont été suspendus de leurs fonctions ; l'auteur du coup de feu a été inculpé d'usage illégal d'armes à feu et d'homicide volontaire, et son collègue de complicité.

*« Le meurtre d'Alexis Grigoropoulos et l'usage manifestement disproportionné de la force par les agents chargés du maintien de l'ordre durant les manifestations relèvent d'une pratique bien établie de violations graves des droits humains par la police, notamment l'utilisation abusive d'armes à feu et le recours excessif à la force, à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements. En outre, les organes d'application des lois jouissent d'une totale impunité », a ajouté Nicola Duckworth.*

À l'issue de nombreuses enquêtes menées sur les violations des droits humains commises par les services de police en Grèce, Amnesty International a prié à plusieurs reprises les autorités grecques d'entreprendre un examen approfondi du système qui rend possibles ces violences. L'organisation prie instamment les autorités de prendre immédiatement des mesures pour briser la chaîne de l'impunité en instaurant des mécanismes indépendants permettant d'enquêter sur les fautes qui auraient été commises par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions, de revoir les normes régissant le maintien de l'ordre durant les manifestations et de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.